



## **Mémoire de la Maison d'Aurore**

**Présenté dans le cadre de la consultation publique sur la  
politique de Développement Social**

Janvier 2017

Mémoire rédigé par les membres du Comité d'Action et de Défense des  
Droits : Francine Boucher, Lorraine Cadotte et Denise Gautier et Alice  
Miquet, organisatrice communautaire à la Maison d'Aurore

## **La Maison d'Aurore**

La Maison d'Aurore est un centre de regroupement et d'action communautaire présent au cœur du Plateau Mont-Royal depuis 1976. Sa mission est d'accueillir, rassembler et accompagner les personnes du Plateau Mont-Royal afin d'améliorer leurs conditions de vie et leur milieu.

Par ses différents réseaux, La Maison d'Aurore tente de répondre aux besoins des personnes. Ainsi, le Château d'Aurore, réseau de soutien aux enfants du primaire dans l'aide aux devoirs et leçons pour éviter le décrochage scolaire, rejoint les enfants et leurs familles dans le quartier. Les personnes seules, les adultes et les aînés quant à eux participent aux activités de la Débrouille, aux repas communautaires et aux groupes de cuisines collectives. L'Accueil individuel offre un soutien moral, des références et de l'aide aux formulaires pour les individus souvent isolés ou démunis dans leurs démarches personnelles et administratives. L'action citoyenne soutient actuellement un comité de citoyennes et citoyens préoccupés par les conditions de vie des résidentes et résidents du quartier et les grands enjeux de société.

Enfin, la Maison d'Aurore se veut un lieu d'engagement de collaborateurs et de collaboratrices, qui permet aux citoyennes et citoyens de tous les profils socio-économiques de s'impliquer dans leur milieu et de se sentir utiles.

### **Objectifs généraux :**

- Briser l'isolement en offrant un lieu d'appartenance, d'information et de rencontre.
- Promouvoir l'autonomie et la dignité des personnes.
- Favoriser une prise en charge collective pour répondre aux besoins, notamment de demeurer dans le quartier.
- Agir en concertation avec les acteurs du milieu pour favoriser le bien commun.
- Créer une véritable vie communautaire par l'entraide et la solidarité.

## Introduction

En 2016, la Maison d'Aurore fêtait 40 ans d'existence. Elle a un long historique d'implication sociale et politique dans son quartier et soutient les citoyens et citoyennes mobilisé(e)s. Parmi les sujets municipaux sur lesquels la Maison d'Aurore s'est penchée et s'est impliquée, citons entre autre :

- La mobilisation pour obtenir un abribus sur la rue Saint-Joseph (obtenu en 1983)
- « Les Colombos du Plateau » (2003-2004) : une opération où les citoyens ont été invités à photographier les problèmes qu'ils constatent dans l'arrondissement en matière de qualité de vie, de propreté et de sécurité.
- La campagne « Maximum 30, notre rue, notre milieu de vie » (2005-2010) : mobilisation d'un comité de circulation citoyen pour une circulation limitée à 30km/h aboutissant à un Plan de Déplacement Urbain à l'arrondissement
- La participation au Forum Citoyen du Plateau Est (2009)
- La demande d'une meilleure desserte en transport collectif pour le Plateau Est (2009-2010)
- La participation à la mobilisation pour le Quartier Vert, Actif et en Santé du Plateau Est (2010-2013)
- La mobilisation avec le Collectif pour des passages à niveau (2011-2012)
- La participation aux démarches du PPU Plateau-Est

Pour la rédaction de ce mémoire, nous nous sommes fondées sur le Cahier de consultation ainsi sur que les portraits statistiques réalisés par Christian Paquin, tous deux fournis par la Ville de Montréal pour la consultation. Les chiffres et analyses tirés du *Portrait statistique de la population montréalaise, comparaison avec quatre voisinages*, de Christian Paquin, décrivent particulièrement le secteur desservi par la Maison d'Aurore, identifié comme le voisinage « Plateau Ouest ». On y observe particulièrement une **défavorisation sociale** se manifestant par :

- La forte proportion des personnes vivant seules (32,1% dans le Plateau Ouest pour une moyenne montréalaise de 18%)
- La forte proportion des personnes âgées de 65 ans et vivant seules (58% dans le Plateau Ouest pour une moyenne montréalaise de 35,8%)
- La forte proportion des familles monoparentales (38,7% des ménages dans le Plateau Ouest, pour une moyenne montréalaise de 20,6%)
- La proportion de personnes âgées de 15 ans ou plus qui sont divorcées, séparées ou veuves (18,2% dans le Plateau Ouest pour une moyenne montréalaise de 32,9%)

Étant quotidiennement en contact avec la population du Plateau, nous appuyons ce constat d'une certaine défavorisation sociale. Nous travaillons dans nos différents réseaux à briser l'isolement et à rassembler les individus par diverses activités et moments collectifs et festifs. Toutefois, nous souhaitons ajouter un bémol quant à la lecture du Plateau comme étant un quartier relativement riche. Certains pans du quartier sont effectivement habités par une population plus éduquée et aisée, mais elle tend à masquer une réalité bien présente dans le Plateau : la présence réelle de personnes défavorisées économiquement. Celles-ci peuvent être des personnes âgées habitant depuis plusieurs décennies dans le quartier et y constatant l'augmentation du niveau de la vie et résidant parfois seules, les familles dont les familles mono-parentales, les personnes ayant un fort niveau d'éducation mais un faible revenu (travailleurs autonomes avec un revenu précaire, travailleurs pauvres etc.). À titre d'exemple, la moitié des familles des enfants qui viennent à l'aide aux devoirs et aux leçons à la Maison d'Aurore sont des familles monoparentales et/ou ont un revenu annuel inférieur à 40 000\$.

Les propositions qui suivent ont été formulées par les collaboratrices du Comité d'Action et de Défense des Droits de la Maison d'Aurore, en tenant compte des besoins et des réalités de chacun des réseaux de la Maison d'Aurore. Les propositions sont accompagnées de statistiques sur nos activités et nos participants et participantes pour aider à comprendre la réalité des besoins auxquels nous répondons.

## **Priorité 1 : Reconnaître et soutenir le communautaire**

- **Reconnaître le travail effectué par les organismes communautaires** à Montréal en tant qu'experts sur les besoins de leur quartier ou des populations desservies, notamment en ce qui a trait aux services sociaux et communautaires dans un contexte de désengagement des acteurs publics.
- **Soutenir les organismes communautaires** en les finançant, leur offrant des ressources et/ou des locaux tout en préservant leur autonomie.
- Encourager et soutenir le développement d'organismes communautaires dans des quartiers peu pourvus en services communautaires (« **déserts communautaires** »). À titre d'exemple, le Plateau Est manque de ressources communautaires.
- **Consulter les tables de concertation, les organismes, les écoles** et tous les autres acteurs visés par des politiques ou programmes de la Ville, notamment en ce qui a trait à la redistribution de financements, car ces acteurs sont les mieux informés de la réalité des quartiers et des populations.
- Offrir de l'information facile d'accès par rapport aux ressources publiques et communautaires en prenant exemple sur le **service 211** de la Ville de Laval.

## **Priorité 2 : Participation citoyenne**

- Créer des **espaces communautaires** (des organismes ou des maisons de quartier) dans les arrondissements qui seraient des lieux d'action et de participation citoyennes.
- **Intégrer les citoyens en amont** des politiques, programmes ou tout autre projet de la Ville concernant les citoyens. Privilégier des ateliers de co-création et de participation publique intégrant les citoyens pour identifier les enjeux et les pistes d'intervention. À titre d'exemple, la Ville de Laval a sondé ses citoyens pour élaborer sa politique de développement social, plutôt que de les consulter une fois le document rédigé. **Organiser des rencontres entre les élus et les citoyens.** Prévoir également des séances de **rétro-action** pour valider la démarche de consultation.
- **Offrir un accès facile et vulgarisé à l'information** lié à la gouvernance municipale, à la prise de décision, aux conseils municipaux et aux budgets municipaux de sorte que les citoyens et citoyennes puissent participer aux décisions qui les concernent. Améliorer la communication, de manières diverses dont des rencontres publiques entre la Ville de Montréal, les arrondissements, les élus et les citoyens.
- **Organiser des consultations publiques respectueuses des réalités** des organismes communautaires et donner assez de temps aux personnes et aux organismes pour rédiger leurs mémoires. La consultation sur la politique de développement social de Montréal n'a laissé que deux mois aux organismes pour présenter un mémoire (du 15 novembre 2016 au 9 janvier 2017, prolongée par la suite de deux semaines), d'autant plus que cette période des fêtes de Noël est souvent très occupée pour les organismes communautaires.
- Donner un pouvoir décisionnel aux citoyens par l'instauration d'un **budget participatif** à la Ville ou dans les arrondissements.

*La Maison d'Aurore a été impliquée dans l'organisation du budget participatif de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, portée par l'ancienne mairesse Helen Fotopulos et appuyée par le Centre d'Écologie Urbaine de Montréal entre 2006 et 2009. Nous avons contribué à informer et à mobiliser la population du Plateau dans ce projet. Nous croyons qu'une telle expérience intéresse, mobilise et renforce le sentiment d'appartenance des citoyens à leur ville ou à leur arrondissement.*

### **Priorité 3 : Alimentation et agriculture urbaine**

– Reconnaître la valeur de **l'agriculture urbaine** en tant que complément alimentaire permettant une alimentation saine, fraîche et locale notamment pour les personnes matériellement défavorisées et soutenir les initiatives d'agriculture urbaine financièrement et par la mise à disposition de terrains. Reconnaître la valeur sociale des projets collectifs d'agriculture urbaine, permettant aux personnes isolées de tisser des liens et de se créer un nouveau réseau.

*À la Maison d'Aurore, l'agriculture urbaine occupe une place de plus en plus importante et le jardin collectif a pour la quatrième année rassemblé des personnes de tout horizon et de toutes les classes sociales confondues, leur permettant pour certains de contrer l'insécurité alimentaire en offrant une solution pour agrémenter de manière saine, fraîche et locale leur alimentation. En 2016, sur 28 participants, 11 n'avaient pas d'emploi et 14 vivaient avec 25 000\$ ou moins. Par ailleurs, le jardin collectif est pour d'autres personnes un moyen de briser leur isolement et de se créer un réseau. Sur les 28 participants de 2016, 10 étaient nés hors du Canada, 10 avaient 55 ans et plus et 5 étaient des familles mono-parentales.*

– **Intégrer l'agriculture urbaine** dans les projets immobiliers et institutionnels existants et à venir. Trouver et encourager des manières innovantes d'aménager la ville pour intégrer l'agriculture urbaine sans que cela nuise au développement de nouveaux projets abordables (agriculture urbaine sur les toits, verticale etc.). **Faire tomber les barrières administratives et faire preuve de flexibilité** pour intégrer l'agriculture urbaine en ville (zonage mixte etc.).

– **Soutenir l'économie sociale et solidaire en lien avec l'alimentation et la sécurité alimentaire** : groupes d'achats, paniers de légumes abordables, fruixi etc.

– Lutter contre le **gaspillage alimentaire** (épiceries, restaurants etc.) et encourager les initiatives visant à récupérer et revaloriser les denrées abimées ou destinées à être jetées.

– Prendre des mesures pour contrer les **déserts alimentaires**.

– **Financer la distribution de paniers de légumes et fruits frais à moindre coût**, un service indispensable pour l'accès à une saine alimentation pour les personnes défavorisées.

*À titre d'exemple, le programme Bonne Boite Bonne Bouffe désormais fermé définitivement faute de financement, a rejoint à la Maison d'Aurore, pour l'année 2015-*

2016, 118 participants dont 54% gagnaient moins de 20 000\$ et 52% n'avaient pas d'emploi.

– Encourager et soutenir financièrement ou par le prêt de locaux **les cuisines collectives**. Celles-ci représentent un moyen de s'alimenter à moindre coût et d'en apprendre plus sur la saine alimentation. C'est par ailleurs un moyen de briser l'isolement pour les personnes seules, les parents élevant seuls leurs enfants, les personnes nouvelles arrivées et les personnes âgées.

*À la Maison d'Aurore, pour l'année 2015-2016, les 5 groupes de cuisines collectives cuisinaient une fois par mois des repas dont le coût moyen était de 1,55\$ la portion, un prix très bas compte tenu des fortes hausses du coût des aliments. 42% des participants et participantes étaient des personnes vivant seules, 23% étaient des mères monoparentales, 46% étaient sans-emploi et 30% gagnaient moins de 20 000\$.*

## **Priorité 4 : L'éducation des enfants et des adultes**

### **Éducation des enfants**

– Être sensible aux **changements démographiques** dans les arrondissements de Montréal et notamment aux besoins en nouvelles écoles.

– Soutenir les **initiatives et les organismes en persévérance scolaire** que ce soit par un soutien financier, un soutien pour des ressources spécialisées (orthopédagogue), en matériel ou en locaux.

*Pour l'année 2015-2016, à la Maison d'Aurore 41 enfants (représentant 38 familles) de 4 écoles du quartier fréquentaient l'atelier de devoirs et de leçons et étaient appuyés par 47 collaborateurs, totalisant 4 800 heures de bénévolat. Sur ces 38 familles, 18 étaient des nouveaux Québécois dont la langue maternelle n'était pas le français, et 18 étaient des familles monoparentales. 70% de ces familles avaient un revenu annuel inférieur à 40 000\$.*

- **Rejoindre les familles économiquement défavorisées et nouvellement arrivées** avant que les enfants n'aillent à l'école et pendant qu'ils sont à l'école pour leur offrir ressources, soutien et références pour les aider à accompagner leurs enfants dans leur cheminement scolaire. Par exemple, mettre en place des ressources pour rejoindre les familles et faire le lien entre les familles et écoles pour identifier les besoins et soutenir les familles.

– **Donner des ressources aux parents** dont des formations pour accompagner les parents et ne pas laisser uniquement les groupes communautaires s'en occuper (logique d'autonomisation).

- **Soutenir les activités para-scolaires et activités de loisir** abordables dont des activités parents-enfants, activités intergénérationnelles, et activités visant à favoriser le bien-être et l’esprit critique chez les enfants (méditation et philosophie).

*À la session d’automne 2016, la Maison d’Aurore a offert des ateliers de philosophie aux enfants de l’atelier de devoirs et de leçons avec l’organisme Brila. Ces ateliers ont été un grand succès : les enfants ont adoré ces séances, ils se sont montrés assidus, curieux et ont beaucoup participé.*

### **Éducation des adultes**

- Favoriser l’**éducation continue des adultes**, soutenir et promouvoir les lieux pour l’éducation des adultes. L’éducation est un long processus tout au long de la vie et ne s’arrête pas à l’âge scolaire.
- Favoriser et soutenir les initiatives de **formation en informatique** pour les aînés tant dans les bibliothèques, les maisons de la culture que dans les organismes communautaires.

*À la Maison d’Aurore, 6 aînés par année bénéficient d’un jumelage avec un jeune du secondaire pour apprendre à utiliser tablettes et ordinateur.*

## **Priorité 5 : Amélioration du cadre de vie, de la qualité de vie et de l’environnement**

- Augmenter l’offre de **transport en commun** au niveau des axes est-ouest dans le Plateau-Mont-Royal et améliorer la fréquence des lignes de bus y compris en dehors des heures de pointe. Financer davantage le transport en commun. Offrir un tarif réellement abordables voire gratuit pour les étudiants, personnes âgées et personnes bénéficiant de l’assurance-emploi et de l’aide sociale.
- Porter une attention particulière à la **sécurité en lien avec la présence d’activité ferroviaire** à Montréal. Repenser les aménagements aux abords des voies ferrées, aménager des passages à niveau pour rétablir des connexions entre les quartiers. Encadrer l’activité ferroviaire pour en contrôler les nuisances en termes de pollution de l’air, de nuisances sonores et des vibrations. Éliminer le transport ferroviaire de substances dangereuses telles que les hydrocarbures ou autres produits toxiques.
- Repenser les aménagements urbains pour mieux tenir compte des enfants et des aînés, les populations les plus vulnérables. Par exemple : sécuriser les intersections, allonger le phasage des feux, aménager des bancs publics etc.



- Ajouter des contenants destinés pour les déchets afin de maintenir une ville propre.